

PROGRAMME DE FORMATION NIVEAU :

Devenir Biodiversity Partner Nouvelles Contructions et Evolution

Public concerné

➤ Maîtres d'ouvrage, AMO environnemnent / QEB, architectes, urbanistes, bureaux d'études, écologues, chargé·es de mission biodiversité en collectivité

Pré-requis

Les prérequis pour suivre la formation Biodiversity Partner varient en fonction de l'expérience et du niveau de formation des candidats (voir Annexe 1).

Si le candidat ne dispose pas d'une formation initiale en écologie, biologie ou sciences de l'environnement, le Niveau 1 "Biodiversité & projets urbains : les fondamentaux pour agir" est obligatoire. Ce prérequis constitue une étape préalable et indispensable avant toute entrée dans un parcours qualifiant (à partir de Niveau 2).

Objectifs

- > Comprendre la structure, la logique et les exigences des référentiels Effinature Nouvelles Constructions (NCO) et Evolution (EVO)
- > Se positionner en tant que Biodiversity Partner dans une mission certifiante
- > Savoir analyser les critères clés, produire des preuves recevables et auditables
- ➤ Intégrer les enjeux biodiversité tout au long du cycle de vie du projet

Durée et tarif

Durée : 2 jours - 14 heures

En inter-entreprises : 1510 € HT / participant

En intra-entreprise : nous consulter

Candidature

La candidature est à soumettre directement via le site internet d'IRICE: https://irice-certification.com/formulaire-dinscription-aux-formations

Modalité & Effectifs

Présentiel ou classe virtuelle selon les sessions :

- ➤ Jusqu'à 12 participants en présentiel
- ➤ Jusqu'à 15 participants en classe virtuelle

Nous contacter



(🕲) +33(0)9 70 70 75 35



hello@irice-certification.com



www.irice-certification.com



Référence: FORM_SELEC_11-2-D_PROGRAMME_DE_FORMATION_BIODIVERSITY PARTNER_NIVEAU 2 **Version**: 25.10





Programme détaillé

Jour 1 - Structurer sa mission et maîtriser les référentiels

O9hOO - 9h3O

Introduction

- Accueil des participants et tour de table
- Présentation des objectifs de la formation
- Présentation d'IRICE et histoire de la certification Effinature

O9h30 - 10h15

🐕 Module 1 – Rôle du Biodiversity Partner et cadre de la certification

- Étapes du processus de certification (évaluations documentaires, contrôle de conformité)
- Intégration du Biodiversity Partner dans l'équipe projet : missions, responsabilités, articulation avec l'écologue, interface avec l'IRICE
- Lecture de la procédure de sélection, qualification et de surveillance des BP

10h15 - 12h30

- Présentation de la structure des référentiels : thématiques, types de critères
- Analyse des différences fondamentales entre projets neufs (NCO) et projets en réhabilitation (EVO)
- Thématique Sol, Flore, Faune :
 - Lecture commentée de critères obligatoires vs des critères contextuels
 - Preuves attendues (photos, plans, pièces écrites, mesures)
 - Présentation des outils de calcul, des indices Effinature et ressources disponibles
 - Outils et guide des bonnes pratiques à disposition du Biodiversity Partner

12h30 - 14h00

Pause déjeuner

Référence: FORM_SELEC_11-2-D_PROGRAMME_DE_FORMATION_BIODIVERSITY PARTNER_NIVEAU 2. **Version**: 25.10





Programme détaillé

14h00 - 15h00

Module 2 (Suite) - Comprendre et exploiter les référentiels NCO et EVO - Phase conception

- Thématique Impacts du projet, Bien-être des usagers et Compétences des équipes projet :
 - Lecture commentée de critères obligatoires vs des critères contextuels
 - Preuves attendues (photos, plans, pièces écrites, mesures)
 - Présentation des outils de calcul, des indices Effinature et ressources disponibles
 - Outils et guide des bonnes pratiques à disposition du Biodiversity Partner

15h00 - 15h30

Module 3 - Production de preuves et auditabilité

- Auditabilité (vérifiabilité, clarté)
- Opposabilité (engagement contractuel)
- Co-responsabilité du Biodiversity Partner dans la chaîne de preuve

15h30 - 17h30

Atelier pratique 1 : constitution d'un dossier Effinature

- Étude de cas fictif (projet NCO ou EVO)
- Lecture de critères, interprétation des attentes, choix des preuves
- Mise en forme d'un dossier de certification prêt à être soumis à IRICE

Jour 2 - Analyser les livrables et porter la démarche Effinature

O9hOO - 10h3O

Module 4 - Comprendre et exploiter les référentiels NCO et EVO - Phase réalisation

- Comprendre et identifier les enjeux spécifiques à la phase chantier
- Sensibiliser les équipes aux enjeux biodiversité
- Collecter les éléments de preuves
- Bilan écologique de l'opération



Référence : FORM_SELEC_11-2-D_PROGRAMME_DE_FORMATION_BIODIVERSITY PARTNER_NIVEAU 2 **Version** : 25.10





Programme détaillé

10h30 - 11h00

Module 5 - Contenu et transmission des dossiers à l'IRICE

- Formats attendus pour les dossiers (rapport, annexes, preuves)
- Présentation de la plateforme de dépôt : fonctionnement, dépôt et autres ressources

11h00 - 12h30

Atelier pratique 2 - Revue des livrables avant transmission à l'IRICE

- Lecture critique de documents
- Analyse de conformité vis-à-vis du référentiel
- Cadrage des livrables pour certification

12h30 - 14h00

Pause déjeuner

14h00 - 15h00

🐕 Module 6 – Valoriser une mission d'accompagnement auprès des MOA

- Effinature comme condition dans des démarches d'aménagement pilotées par des collectivités ou aménageurs publics (Oppidea Europolia, Paris-Sud, PLUi Est Ensemble...)
- Valeur ajoutée pour les collectivités, les aménageurs, les promoteurs, les bailleurs sociaux, les investisseurs
- Arguments clés à mobiliser face aux autres démarches biodiversité

15h00 - 15h30

Module 7 - Exemples de projets certifiés

- Retour sur des exemples de projets certifiés en construction neuve et rénovation
- Les différentes typologies de projets

15h30 - 17h30

Module 8 - Conclusion et Evaluation finale

- Charte de déontologie du Biodiversity Partner
- QCM de validation des acquis (durée : 1h30)

Référence: FORM_SELEC_11-2-D_PROGRAMME_DE_FORMATION_BIODIVERSITY PARTNER_NIVEAU 2. **Version**: 25.10





ANNEXE 1 : Pré-requis en matière de niveau de formation et d'expériences

Les pré-requis pour suivre la formation Biodiversity Partner varient en fonction de l'expérience et du niveau de formation des candidats.

Pour justifier les pré-requis de la formation Biodiversity Partner, le candidat devra transmettre son CV, qui attestera de son niveau de formation ainsi que de son expérience professionnelle dans son domaine. Cela permettra de vérifier que le candidat dispose des qualifications et de l'expérience requises pour participer à la formation.

	Expériences	Formation < BAC+2	Formation BAC+2	Formation BAC+3	Formation ≥ BAC+5
Promoteurs, bailleurs sociaux, collectivités, aménageurs	Expérience dans des projets immobiliers, d'aménagement urbain axés sur la qualité environnementale et la durabilité	Minimum 15 ans	Minimum 6 ans	Minimum 5 ans	Minimum 4 ans
Experts en biodiversité et environnement (scientifiques, écologues, naturalistes)	Expérience dans des projets d'évaluation de la biodiversité dans l'urbanisme	Minimum 10 ans	Minimum 4 ans	Minimum 3 ans	Minimum 2 ans
AMO environnement (BREEAM, NF Habitat, NF Habitat HQE)	Expérience en assistance à maîtrise d'ouvrage pour des projets immobiliers intégrant des démarches environnementales	Minimum 15 ans	Minimum 6 ans	Minimum 5 ans	Minimum 4 ans
Architectes, urbanistes	Expérience dans la conception de bâtiments ou d'espaces urbains intégrant des principes de durabilité	Minimum 15 ans	Minimum 6 ans	Minimum 5 ans	Minimum 4 ans
Paysagistes, designers environnementaux	Expérience en conception de paysages ou d'espaces verts intégrant des stratégies de biodiversité	Minimum 10 ans	Minimum 4 ans	Minimum 3 ans	Minimum 2 ans

Une fois le dossier du candidat étudié, le responsable de la formation informera celui-ci par mail de la recevabilité ou non de sa candidature.

Référence : FORM_SELEC_11-2-D_PROGRAMME_DE_FORMATION_BIODIVERSITY PARTNER_NIVEAU 2 **Version** : 25.10